Une nouvelle gestion de l'eau

Le 3ème volet de l'enjeu stratégique porte sur la gestion de l'eau

Plus exactement, il s'agit de permettre un renouveau de la gestion de l'eau en Bresse pour l'adapter au régime hydrométrique, climatique et pluviométrique contemporain.

Bien que les sécheresses se répètent et que la souffrance du monde végétal par stress hydrique, chute de biodiversité (notamment polinisateurs) et déséquilibres écosystémiques s'accroit, les faits montrent une légère augmentation de la pluviométrie totale annuelle. Sauf que la régularité de ces précipitations, leurs fréquences et occurrences a changé. L'accroissement des quantités d'eau tombées conjointement à la diminution du nombre de jours de pluie réclame de modifier assez profondément les dispositifs de captation de l'eau ainsi que de sa redistribution.

Alors, quelle pertinence d'un Parc naturel régional pour répondre à cet enjeu ?

Aujourd'hui, sur la question globale de gestion du cycle de l'eau, les communes avec leurs intercommunalités (notamment par la GEMAPI) ou les départements (notamment la Saône-et-Loire engagée sur les retenues d'eau) avec les dispositifs propres existants (SAGE, SDAGE, Contrats de rivière, etc) voient leurs obligations croître.
Un Parc naturel régional de Bresse permettrait d'envisager des expérimentations et des innovations avec les acteurs publics et privés directement concernés ainsi qu'avec les représentants habitants, associatifs et opérateurs de biens communs pour mieux répondre à cet enjeu.

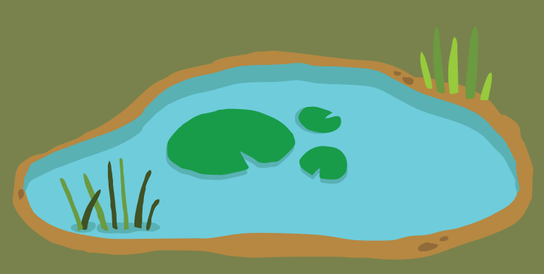

Comment envisager un Parc pour répondre à cet enjeu ?

- Penser les nouveaux aménagements afin de rendre des services à l'agriculture mais aussi potentiellement au tourisme, à la pêche, à la biodiversité ;

- Considérer dans les aménagements les spécificités des milieux grâce à une meilleure connaissance (donc un meilleur respect) ;

- Adapter de manière originale les dispositifs, outils et techniques existant pour la gestion de l'eau (patiemment élaborée depuis fort longtemps) qui ne convient plus très bien à l'époque d'aujourd'hui et qui réclament donc de nouveaux aménagements écoresponsables.

Le Parc pourrait devenir un coordinateur en conception tout en laissant la maitrise d'ouvrage à ses partenaires.
Et si les gestionnaires de l'eau envisagent de faire appel au plus grand nombre pour adapter le système actuel, alors le projet de Parc deviendra spécifique et utile.